



Destination Monts et Merveilles

Le 12 juillet 2008

Monsieur Denis Lemelin
Président national
Cupw.stp
377, rue Bank Street
Ottawa, Ontario K2P1Y3

**Objet : Résolution n° 6072-07-2008/Opposition examen stratégique de la
Société canadienne des postes déréglementation**

Monsieur,

Pour faire suite à la dernière séance du Conseil des maires de la MRC de La Haute-Gaspésie, je vous sou mets à votre attention la résolution mentionnée en objet que vous trouverez en pièce jointe.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, mes plus cordiales salutations.

Le directeur général adjoint,

Michel Thibault

MT/cl

MUNICIPALITÉS
Cap-Chat, Sainte-Anne-des-Monts, La Martre, Marsoui, Rivière-à-Claude, Mont-Saint-Pierre, Saint-Maxime du Mont-Louis,
Sainte-Madeloine-de-la-Rivière-Madeleine



PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE LA HAUTE-GASPÉSIE

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des maires de la MRC de La Haute-Gaspésie, tenue le quatorzième jour de juillet deux mille huit à 19 h 30 à la salle de conférences du centre administratif de la MRC de La Haute-Gaspésie, situé au 464, boulevard Sainte-Anne Ouest, à Sainte-Anne-des-Monts.

RÉSOLUTION NUMÉRO 6072-07-2008

Opposition examen stratégique de la Société canadienne des postes déréglementation

CONSIDÉRANT que l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres);

CONSIDÉRANT que si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays;

CONSIDÉRANT que la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

CONSIDÉRANT que le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Judes Landry et résolu à l'unanimité des maires présents que la MRC de La Haute-Gaspésie indique son opposition à l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes relativement à la déréglementation de Postes Canada et exige que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.

(S) MAJELLA EMOND, PRÉFET
(S) MICHEL THIBAUT, DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

*Copie certifiée conforme
(sous réserve de son approbation)
À Sainte-Anne-des-Monts
Ce 12^e jour d'août 2008*

Le directeur général adjoint,

Michel Thibault

c.c. CUPW.STTP